

Lo Dzorot

Autor(en): **Marc**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **46 (1908)**

Heft 20

PDF erstellt am: **11.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-205051>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

geurs, dans le grand dortoir, où ils étaient en général entassés comme des fagots. A l'écurie, chaque voyageur soignait lui-même sa monture, l'aubergiste n'aimait pas vendre du foin et quand il le faisait, il en demandait le même prix que pour l'avoine. Il faut croire que malgré sa bonne foi, Erasme a un peu exagéré et un peu trop généralisé.

Ce n'est que beaucoup plus tard que les hôtes, tels que nous les entendons, se développèrent. Dans ses lettres bien connues sur la Suisse, C. Meiners mentionne en 1782, qu'il existe quelques hôtels à Unterseen, près d'Interlaken, mais il ajoute « qu'on faisait mieux de ne pas y aller en trop nombreuse compagnie, si l'on voulait avoir un bon lit, l'affluence des étrangers étant très grande ». Une légère carriole transportait les touristes d'Unterseen à Lauterbrunnen quand ils ne préféreraient pas faire la route à pied. En 1791, Lauterbrunnen avait déjà « une auberge passable. » Meiners lui-même préférait user de l'hospitalité du pasteur, homme « très aimé et très loquace », qui pouvait loger dans sa cure spacieuse un certain nombre de personnes et leur offrir des lits excellents. Meiners trouve la table du pasteur aussi bien servie « qu'on pourrait l'exiger dans une grande ville » et comme il était conseiller royal de la cour de Grande-Bretagne et professeur ordinaire de philosophie à l'université de Göttingue il savait ce qu'était une table bien servie. La viande de chamois et le jambon séché étaient les plats les plus recherchés du menu, et le savant professeur de Göttingue trouvait ce dernier « plus tendre et plus savoureux » que le meilleur jambon de Westphalie qu'il eût jamais mangé.

Dans le pays, l'on se plaignit bientôt que la munificence de certains voyageurs corrompait la population et invitait les aubergistes à hausser leurs prix. Heidegger, par exemple, se plaint en parlant de Brunnen dans ces termes : « Les voyageurs blasés, vaniteux et peu intelligents nuisent en Suisse au touriste honnête, voyageant d'une manière raisonnable, mais n'ayant ni guinées, ni livres sterling, ni louis d'or à gaspiller. Ces gens ont rendu les hôteliers, les bateliers, les charretiers et les guides âpres au gain vis-à-vis de l'étranger. Depuis que les voyages en Suisse sont à la mode et que des caravanes entières de gens riches vont consulter le célèbre docteur empirique Michel Schuppach, grâce aux bons hôtels suisses, ces gens trouvent partout des chambres propres et une nourriture bien préparée, ainsi qu'un service bien fait, ce qu'on ne trouve pas toujours dans des villes

FEUILLETON DU CONTEUR VAUDOIS

3

(Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas traité directement avec MM. Payot et Cie, éditeurs, à Lausanne.)

PROPRIÉTAIRE

PAR LE D^r CHATELAIN.

VOilà... Les fenêtres en elles-mêmes, je ne dis pas, quoique la couleur brune en soit vulgaire, mais c'est un bruit dans la maison ! Ils en sont tous jaloux... Cela m'est souverainement inférieur, du reste ; des gens comme ça ! « Rester haut » est la devise des Schreckenstein, je l'ai faite mienne.

— Portez-vous bien, mademoiselle.

— Et ma quittance ?

— Ah ! c'est vrai ; pardon, j'oubliais. Du reste soyez sans crainte, vous n'auriez pas payé deux fois.

— Rien ne le prouve. On ne sait ni qui vit ni qui meurt, monsieur.

— Je vous salue bien.

— Adieu, monsieur.

assez importantes. Trop heureux d'être si bien reçus, ces richards prodiguent leur or aux bons Suisses. C'est ainsi que les prix modestes, fixés pour le transit par les autorités du pays, ont été dépassés à beaucoup d'endroits. »

Un auteur bien connu, Joanne, raconte qu'en 1840 l'on payait 14 à 16 francs dans les hôtels en Suisse et que la cupidité des hôteliers n'avait plus de bornes. Ce n'est qu'en 1843 que quelques hôteliers s'entendirent pour fixer un tarif uniforme et pour introduire une industrie hôtelière rationnelle. Les bateaux à vapeur sur les plus grands lacs suisses, les communications plus faciles et un réseau de chemin de fer toujours grandissant, rendirent les voyages moins longs et par là même meilleur marché. Peu à peu la classe moins aisée put se permettre un voyage en Suisse. Ces changements dans la clientèle amenèrent des changements dans les hôtels mêmes. Dans les villes toujours plus peuplées, ils se distinguèrent bientôt par une apparence toujours plus élégante, par une cuisine plus recherchée, par un service toujours plus soigné et aujourd'hui, ils cherchent à s'assurer une clientèle par une propreté irréprochable et des installations répondant à toutes les exigences du temps moderne.

Fin.

Gare ! vos boutons.

Il importe de savoir comment on boutonne son veston, car cela révèle le caractère, tout comme l'usure de vos souliers.

Soyez certain que l'homme boutonné de haut en bas sera d'abord froid.

Méticuleux et analytique, il se distinguera nettement du bon vivant, hâbleur et emporté, dont les boutonnères ne savent jamais être closes.

Le diplomate, rusé et menteur à l'occasion, semblera ouvert de prime-abord. Méfiez-vous en contemplant ce bouton, près du col, qui cache obstinément le bas de la cravate.

Sous des dehors confiants, ce fin matois saura garder sa pensée, et bien fin qui la découvrira.

L'homme sec et froid qui, disgracieusement ferme son vêtement par le seul bouton du bas, saura être réservé sur ses actes. Parlez-lui, sa réserve tombera, et il vous livrera ses projets et sa pensée, sans même attendre vos questions.

Chez les Rabot aussi l'argent est préparé ; tandis que je le reconnais, le mari toussa plusieurs fois pour s'éclaircir la voix :

— Je regrette d'avoir une plainte à faire à monsieur.

— Dites.

— Par rapport aux chats de l'horloger, qui passent leur temps à tout dévaliser dans le jardin. Ils se roulent sur les jeunes laitues, font des sottises partout. Cela devient intolérable.

— L'en avez-vous prévenu avec douceur ?

— Il m'a ri au nez : « Croyez-vous donc, a-t-il eu le front de me répondre, que votre colle sente les roses, et ne supportons-nous pas toute l'année vos gémissements de rabots !... Plaisanter sur mon nom, monsieur, n'est-ce pas honteux ? Ces horlogers, quelle race ! Des buveurs d'absinthe qui ne croient à rien... Je les y tremperai, dans ma colle, tes chats du diable.

— C'est bon, c'est bon, pas de tapage ; il faut se supporter les uns les autres.

Je vais chez l'horloger, que ma vue paraît ennuoyer fort.

— Monsieur voudra bien excuser : le terme n'est pas préparé, l'ouvrage va si mal ! Ce n'est au moins pas mauvaise volonté, comme les autres, qui trouvent que monsieur peut bien attendre un peu puisqu'il est assez riche pour payer des doubles fenêtres à la Barbizon, une pie-grièche qui ne dit pas seulement bonjour au monde.

LO DZORAT

Se lo Dzorât avâi voliu,
Lanturlu,
Ao quemeincemeint dâi z'annâie,
Ire pousâ su La Vallâie
Et na pas iô l'a ètà met,
Lo bon Dieu l'arâi prau permet,
Câ n'è pas on corps à tsecagne.

Se lo Dzorât avâi voliu,
Lanturlu,
Sarâi onna balla montagne !

Se lo Dzorât avâi voliu,
Lanturlu,
Sè sarâi braqua pè Lozena,
Na pas que d'ître sa vezena ;
L'arâi nivèlà ti lè pont,
Ti l'è z'ègrâ et, bon luron,
Nivèlà tote lè montâie.

Se lo Dzorât avâi voliu,
Lanturlu,
Sarâi tot sè'nâ de carrâie !

Se lo Dzorât avâi voliu,
Lanturlu,
Se sarâi pliantâ per Epesse,
Iô l'è que l'arâi z'u prau pliièe,
Et l'arâi baillî dâi resin...
— Pourro z'ami, quin crâno vin ! —
Tot crosâ de pucheintê cève,
Se lo Dzorât l'avâi voliu,

Lanturlu,
Dein lo vegnoubllo ie restève !

Se lo Dzorât avâi voliu,
Lanturlu,
L'arâi tot fotu ein dêroute
Du Thonon, Evian à La Coûtê,
Très tot fotu à bêtsevet ;
A lau pliièe sè sarâi met
Et, quand l'arâi pliiu à la rollie,
Se lo Dzorât avâi voliu,
Lanturlu,

L'arâi ètà : *La Granta-Gollie* !

Ma lo Dzorât n'a pas voliu,
Lanturlu,
Sè sauvâ dinse de Mèzire,
Dâi Serviounâ, dâi Coulatire
De Carôdzo, Ropraz, Vouliein,
De Montprèvère et de Ferlein,
De Cossall¹ et de lau pernette.
Na, lo Dzorât n'a pas voliu,
Lanturlu,

Laissî Morax, *Dime* et *Henriette* !

MARC A LOUIS.

¹ Le lac ou la mer.

— Les Rabot se plaignent de vos chats.
— Ah ! je pensais bien ! Ça ne pouvait manquer. Mais c'est avoir un fier toupet, eux qui nous empestent toute l'année avec les odeurs de leur fourneau d'atelier dans lequel ils brûlent on ne sait quelles saletés... Si pourtant monsieur voulait faire allonger cette maudite cheminée.

— C'est entendu, mais le fumiste m'a manqué de parole.

— Fumiste... hi ! hi ! hi !... Fumisterie... hi ! hi ! hi !

— Tâchez de garder vos chats.

— Je leur couperai les oreilles. On dit qu'alors ils ne mettent plus les pattes dehors.

Les corbeaux, c'est connu, sentent la poudre. Le propriétaire serait-il au locataire ce que la poudre est aux corbeaux ? Chez mes trois autres ménages, visages de bois. Je me borne donc à glisser sous chaque porte un billet au crayon les invitant à venir, à leur convenance, s'acquitter chez moi en ville.

« Leur convenance » était aimable, on en conviendra, aussi me prirent-ils au mot ; personne ne vint, et je dus emprunter à un ami pour payer comptant, comme convenu, les réparations déjà exécutées.

Si personne ne vint, j'eus néanmoins des nouvelles de ma propriété, une citation — par ministère d'huissier — parlant à ma personne — à comparaître devant le juge de paix de Saint-Marin aux fins d'être entendu comme témoin dans l'affaire Gentil contre Fanton.